



Entreprise à mission

Devenir une entreprise à mission est un levier extraordinaire de performance globale à condition qu'il s'agisse de concrétiser de réelles convictions. Cet engagement permet de mettre en cohérence votre projet professionnel avec vos valeurs et de les partager avec toutes les parties prenantes de votre entreprise. Il contribue positivement au positionnement de votre « marque ».

Partenaire de votre performance, Quovive vous conseille dans chaque étape de la mise en place et vous accompagne dans le suivi annuel. Sollicitez notre expertise, améliorez votre performance globale.



Nos recommandations :

- ✓ Bénéficiez de notre propre expérience : Quovive est une entreprise à mission.
- ✓ Recevez un regard extérieur critique sur votre aptitude à mener le projet.
- ✓ Soyez accompagné tout au long du processus : analyse de vos réflexions et de votre vision, assistance à la rédaction de votre raison d'être et de votre mission.
- ✓ Confiez-nous les formalités juridiques liées.



Nos modalités d'intervention :

- ✓ Nous étudions les enjeux et l'intérêt pour votre entreprise en établissant un diagnostic.
- ✓ Nous vous proposons une mission adaptée uniquement si nous concluons que cela améliorera votre performance globale.
- ✓ Lettre de mission contractuelle « à tiroir » selon vos souhaits et la maturité de votre démarche.
- ✓ Accompagnement du comité de mission dans ses travaux.
- ✓ Respect de la confidentialité de vos informations.



Vous vous posez les questions suivantes :

- ✓ Comment formaliser ma raison d'être et ma mission ?
- ✓ Quelle est la lourdeur de la démarche ?
- ✓ Quelles sont les suites à donner à cette déclaration ?



Quovive vous apporte les réponses suivantes :

- ✓ Nous vous accompagnons dans la maturation de vos valeurs et convictions.
- ✓ Nous prenons en charge le rédactionnel et les formalités.
- ✓ Nous assistons votre comité de mission : organisation des réunions, rapports et suivi des actions.